



Hénin-Beaumont, le 02 mai 2014

Marine Le Pen perd le procès politique engagé contre le secrétaire du PCF d'Hénin-Beaumont

La Cour d'Appel de Paris rendait mercredi son jugement dans l'affaire de diffamation qui m'opposait à Marine Le Pen depuis 2011.

En première instance, le 22 novembre 2012, les juges de la XVIIe chambre du Tribunal correctionnel de Paris avaient reconnu ma bonne foi et m'avaient relaxé.

En appel, mon avocat, maître Raphaël Théry, a une nouvelle fois rappelé que l'article poursuivi par Mme Le Pen, honteuse de son passé, ne faisait que citer un article des Dossiers du Canard Enchaîné paru durant l'été 2011, que cet article de l'hebdomadaire satirique reprenait lui-même une information parue dans la presse en 2003 à propos d'une altercation entre Marine Le Pen et des policiers survenue pour un tapage nocturne. Celle qui n'était pas encore la présidente du Front national aurait tenu des propos à la limite de l'outrage qui avaient à l'époque donné lieu à une procédure qui s'est perdue dans les limbes écrivait le Canard Enchaîné.

Créé en 2005, le blog du PCF d'Hénin-Beaumont que j'anime n'avait jamais fait l'objet de poursuites avant 2011 et l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du FN.

Engagée dans une stratégie de dédiabolisation, Marine Le Pen utilise la justice à des fins politiciennes dans le but de faire pression sur ses adversaires politiques et de les contraindre à l'autocensure.

Ce 30 avril, la Cour d'Appel de Paris m'a donc relaxé et a débouté Marine Le Pen - qui réclamait 10 000 € de dommages et intérêts - de ses demandes exorbitantes. Les juges de la Cour d'Appel de Paris ont reconnu ma « bonne foi ». Cette décision met donc un terme à la procédure.

Je me réjouis de cette décision de la Cour d'Appel de Paris qui conforte la liberté d'expression des blogueurs et des militants et je remercie tous ceux qui m'ont soutenu, en premier lieu mes camarades de la section communiste héninoise, la Fédération du Pas-de-Calais du PCF et son secrétaire Hervé Poly, mais aussi les militants du SNES-FSU de

PCF Hénin-Beaumont, 69 place Jean Jaurès, 62110 Hénin-Beaumont

Tél : 06.62.13.52.95 – Mail : davidnoelpcf62@gmail.com – Blog : <http://www.lheninois.com>



l'académie de Lille et la Fédération du Pas-de-Calais de la Ligue des Droits de l'Homme qui m'avaient apporté leur soutien et dénonçaient ce qui n'était qu'un procès politique pour faire taire un militant progressiste engagé dans le combat contre le Front national.

Mon combat, notre combat pour démasquer l'imposture de l'extrême droite et proposer une véritable alternative continuera, n'en déplaise à Mme Le Pen et à M. Briois !

David NOËL,

Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF
Conseiller municipal PCF d'Hénin-Beaumont